



03.02.2023 - 08:45 Uhr

## Ford propose désormais un service gratuit pour les Kuga, Mustang Mach-E, Explorer et E-Transit



Wallisellen (ots) -

Un service régulier est essentiel pour qu'un véhicule demeure en parfait état. Tout bon entretien porte ses fruits et, chez Ford Suisse, il est désormais gratuit ! Depuis le 1er janvier 2023, Ford innove en proposant à ses clients des services réguliers et gratuits sur quatre ou cinq ans pour ses quatre modèles à succès : Kuga PHEV et FHEV, Mustang Mach-E, Explorer PHEV et E-Transit.

Pour la Ford Kuga PHEV et FHEV, le constructeur offre un service gratuit pendant quatre ans ou jusqu'à 60 000 km ; pour le Ford Explorer PHEV, ce sont quatre ans ou 80 000 km alors que, pour la Mustang Mach-E, la durée du service gratuit offert est de cinq ans et également de cinq ans pour le Ford E-Transit.

### Nombreuses prestations incluses

Ford prend en charge les coûts des travaux d'entretien conformément au plan d'entretien du constructeur - pièces d'origine et main-d'oeuvre incluses - tels qu'ils sont décrits dans le carnet de garantie et de service du véhicule, y compris les fluides tels l'huile de moteur, le liquide de frein et l'huile de boîte de vitesses automatique. Mais ce n'est pas tout : cela inclut aussi, à titre d'exemple, le contrôle anticorrosion pendant toute la durée du contrat Ford Protect Service Plan et/ou jusqu'au kilométrage contractuel. Ainsi, votre Ford préférée reste en pleine forme !

La nouvelle offre de service gratuit ne comprend pas le remplacement des pièces d'usure comme les pneus, les balais d'essuie-glace, les freins, l'embrayage, les ampoules, les amortisseurs, le système d'échappement, etc. ni l'équilibrage et le changement des roues/pneus, le réglage de la géométrie de la direction et les travaux de réglage. Sont aussi exclus de la couverture les travaux d'entretien et de réparation de la carrosserie et de l'habitacle ainsi que les travaux de nettoyage. Sont, enfin, aussi exclus les produits de nettoyage des vitres, l'antigel et l'huile de servo.

### Transparence totale avec le Ford Video Check

Ford tient beaucoup à assurer à ses clients une transparence absolue et un contrôle des coûts. Car clarté est synonyme de confiance ! Grâce à l'innovant Ford Video Check, les clients ont à tout moment un aperçu précis des travaux réellement nécessaires sur leur véhicule. Le Ford Video Check est gratuit et disponible pour tous les travaux de service et de réparation. Après avoir passé la voiture au peigne fin, le mécatronicien emmène en quelque sorte le client sous le plancher et le capot de son véhicule. Lors du rendez-vous d'inspection ou de réparation, il tourne une courte vidéo sur laquelle il montre en détail l'état de son véhicule et explique de manière compréhensible, même pour les profanes, toutes les réparations éventuellement nécessaires. Ensuite, le client

reçoit par SMS ou par e-mail un lien lui permettant de visionner sa vidéo personnelle à sa guise et en toute tranquillité. En outre, le client reçoit un devis sans engagement relatif aux travaux d'entretien recommandés. Ce n'est qu'avec l'accord explicite du client que les travaux souhaités sont effectués. Avantage : le client peut décider plus rapidement et Ford peut travailler plus vite.

Grâce à l'application mobile FordPass, le client peut non seulement prendre un rendez-vous d'entretien chez son concessionnaire Ford préféré 24h/24 et 7j/7 en quelques clics, mais il bénéficie aussi des conseils et des notifications d'entretien pratiques et peut consulter l'historique de ses entretiens sous forme numérique.

Contact:

Dominic Rossier  
Ford Motor Company (Switzerland) SA  
+41 43 233 22 80  
drossier@ford.com

#### Medieninhalte



*Depuis le 1er janvier 2023, Ford innove en proposant à ses clients des services réguliers et gratuits sur quatre ou cinq ans pour ses quatre modèles à succès : Kuga PHEV et FHEV, Mustang Mach-E, Explorer PHEV et E-Transit. / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100000451](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100000451) / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000451/100902267> abgerufen werden.